

Factsheet: Somalie

Janvier 2026



Carte: The World Factbook, Central Intelligence Agency, 2025.

1 FAITS ET CHIFFRES

Population

En 2025, la population totale de la Somalie était estimée à 19,7 millions de personnes.

Ethnies

Somalien·ne·s 85 %. Bantous et autres groupes non-somaliens 15 %.

Clans

Appartenance clanique centrale qui structure les relations sociales et influence l'accès à l'emploi, aux ressources, au pouvoir, à la justice et à la sécurité. Cinq grandes familles claniques : Dir, Isaaq, Darood, Hawiye, Rahanweyn/Digil-Mirifle, Les clans peuvent être en rivalité ou former des alliances selon les contextes.

Langues

Langues officielles : somali et arabe. L'italien et l'anglais sont également utilisés dans la région.

Religions

Musulmans 99,9 % (musulmans sunnites 98,1 %, musulmans chiites 1,2 %, schismatiques islamiques 0,6 %), religions ethniques 0,1 % (estimation 2020).

Système politique

République parlementaire fédérale. Le président actuel est Hassan Sheikh Mohamud, en fonction depuis 2022, qui avait déjà exercé cette charge de 2012 à 2017. Le président est le commandant en chef des forces armées et détient l'ensemble des pouvoirs exécutifs. Sur le plan territorial, le pays reste très fragmenté, composé de la Somalie centre-sud, du Puntland et du Somaliland. Le Somaliland a déclaré son indépendance en 1991 lors de la guerre civile. Il n'est pas reconnu par la communauté internationale, à l'exception d'Israël, qui l'a reconnu le 26 décembre 2025.

Système juridique

Système mixte de droit civil, de droit islamique (charia) et de droit coutumier (appelé Xeer). Droit coutumier des clans, ou système xeer: les anciens des clans agissent en tant que médiateurs, arbitres et juges. 80 % de toutes les affaires civiles et pénales en Somalie seraient réglées par ce système.

2 PROFILS À RISQUE

Ces profils à risque sont basés sur la dernière mise à jour (octobre 2025) de l'[EUAA](#) sur les besoins de protection internationale.

- **Personnes associées au gouvernement et/ou acteurs internationaux** : fonctionnaires fédéraux et régionaux, membres des forces armées fédérales et régionales, délégué·e·s électoraux·ales, civil·e·s considéré·e·s comme des « espion·ne·s » par Al-Shabaab.
- **Personnes craignant d'être recrutées de force par Al-Shabaab** : les enfants, les femmes et les hommes sont concerné·e·s.
- **Déserteurs d'Al-Shabaab** : pouvant être condamnés à mort et exécutés par les autorités somaliennes ou Al-Shabaab.
- **Personnes considérées comme enfreignant la charia dans les zones contrôlées par Al-Shabaab** : les sanctions imposées par Al-Shabaab par le biais de ses propres tribunaux comprennent des détentions, des châtiments corporels publics, des enlèvements, des amputations et des exécutions.
- **Journalistes et professionnel·le·s des médias** : font l'objet de harcèlement et de menaces de la part du gouvernement somalien et d'Al-Shabaab.
- **Membres de groupes religieux et ethniques minoritaires** : pouvant être confronté·e·s à la violence et à la discrimination. Abus souvent perpétrés par des membres ou des milices appartenant au clan majoritaire, parfois avec l'approbation tacite des autorités somaliennes.
- **Femmes et filles** : Violence sexuelle/domestique, crimes d'honneur, mariages forcés, exploitation sexuelle.
- **Enfants** : recrutement forcé, violence sexuelle, violence domestique, travail forcé.
- **Personnes LGBTQI+** : ciblées par la famille immédiate et élargie, la société, les autorités gouvernementales, ainsi qu'une série de groupes armés. La Somalie criminalise les relations sexuelles consenties entre personnes du même sexe, punissables de trois mois à trois ans d'emprisonnement en vertu de l'article 409 du code pénal.
- **Le personnel humanitaire** : a été victime de menaces de mort, de violences physiques, d'enlèvements, d'arrestations arbitraires, d'attaques à l'aide d'engins explosifs improvisés et d'assassinats, principalement perpétrés par Al-Shabaab.

3 DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

Situation sécuritaire : Al-Shabaab, une menace majeure

Les affrontements entre les forces de sécurité somaliennes et les combattants du groupe islamiste Al-Shabaab, affilié à Al-Qaida, sont fréquents. Il existe également un conflit armé entre les milices des clans somaliens et les forces de sécurité. Al-Shabaab reste cependant la menace armée la plus importante. Selon le *Africa Center for Strategic Studies*, une institution universitaire au sein du département américain de la Défense, le groupe contrôlerait désormais environ 30 % du territoire somalien. Al-Shabaab est responsable d'attaques à l'encontre d'institution gouvernementales, de forces armées étatiques, mais également de civil·e·s. En mai 2025, un attentat-suicide a été perpétré dans la capitale, Mogadiscio. Au moins 13 jeunes hommes ont été tués alors qu'ils faisaient la queue pour s'enregistrer dans une base militaire. Les attaques d'Al-Shabaab visent également des établissements publics, comme l'Hôtel Cairo à Beledweyne (centre de la Somalie) en mars 2025, dont le nombre de victimes n'a pas été confirmé. En août 2024, Al-Shabaab aurait revendiqué la responsabilité d'un attentat suicide dans le quartier de Lido Beach, une plage très fréquentée de Mogadiscio, qui a causé la mort d'au moins 37 personnes et blessé plus de 200 autres.

Insécurité persistante et nombre de victimes civiles important

Pour l'année 2025, *Armed Conflict Location & Event Data* (ACLED) a recensé 5 838 incidents dans le pays, faisant 421 victimes civiles. Entre le 24 mars et le 25 septembre 2025, *United Nations Transitional Assistance Mission in Somalia* (UNTMIS) a enregistré 395 victimes, dont 144 morts et 251 personnes blessées. Entre le 23 septembre 2024 au 23 mars 2025, il y aurait eu 402 victimes civiles, dont 179 morts et 223 personnes blessées. Al-Shabaab est resté le principal responsable des violences, représentant entre 40 et 49 % de l'ensemble des victimes recensées entre septembre 2024 et septembre 2025. Les autres victimes sont attribuées à des éléments non identifiés, des milices claniques, aux forces de sécurité somaliennes et à l'État islamique en Somalie.

La population face aux frappes aériennes et attaques de drones

Les Somalien·ne·s sont également exposé·e·s à des frappes aériennes et à des attaques de drones, notamment dans le cadre d'opérations américaines visant des combattants de l'État islamique en Somalie. En coordination avec le gouvernement fédéral somalien, le *Commandement des États-Unis pour l'Afrique* (AFRICOM) mène régulièrement des frappes aériennes. La dernière frappe signalée au moment de la rédaction de ce rapport datait du 12 janvier 2026. Selon l'ONG New America, le nombre de frappes américaines en Somalie sous l'actuelle administration Trump aurait déjà presque triplé par rapport à celles menées sous l'administration Biden, totalisant 131 frappes et une opération terrestre (au 14 janvier 2026). L'intensification des opérations suscite des inquiétudes quant aux pertes civiles. Elles auraient notamment causé la mort d'au moins onze personnes, dont au moins sept enfants lors d'une offensive menée en novembre 2025.

Le 18 mars 2024, dans la région du Bas-Shabelle, 23 civil·e·s ont été tué·e·s, dont 14 enfants, cinq femmes et quatre hommes, lors d'opérations militaires somaliennes soutenues par des drones turcs. Ces frappes ont également fait 17 blessé·e·s, dont onze enfants, deux femmes et quatre hommes. Selon Amnesty International, l'attaque pourrait constituer un crime de guerre.

Déplacements forcés et principaux facteurs

Les principaux facteurs des déplacements forcés en Somalie sont les conflits et l'insécurité (52 %), les sécheresses (30 %). D'autres facteurs incluent ceux dus au changement climatique, qui aggravent l'insécurité alimentaire. Selon le *Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés* (HCR), il y avait 3,5 millions de personnes déplacées au 30 novembre 2025. Le HCR indiquait également qu'en octobre 2025, il y avait 46 068 personnes réfugiées et requérantes d'asile enregistrées en Somalie, principalement originaires d'Éthiopie (29 958 personnes) et du Yémen (13 317 personnes). Les femmes et les enfants représentent environ 80 % des personnes déplacées en Somalie, et sont particulièrement exposés au risque d'expulsion, de violence et d'exploitation fondées sur le genre.

Atteintes aux droits humains, risques accrus pour les enfants

La situation des droits humains reste fragile. Les civil·e·s, dont des femmes et des enfants, continuent d'être victimes d'arrestations et de détentions arbitraires systématiques, ainsi que d'exécutions extrajudiciaires perpétrées par des groupes armés et les forces gouvernementales. Entre mars et août 2025, 452 enfants (376 garçons et 76 filles) auraient été victimes de violations multiples, dont des enlèvements, des recrutements forcés, des meurtres et des mutilations, des viols et d'autres formes de violence sexuelle. Des attaques contre des écoles ont également été rapportées. L'accès à l'éducation en Somalie reste limité, avec plus de 3,3 millions d'enfants (65 %) non scolarisés, dont beaucoup sont exposés à des mécanismes d'adaptation négatifs tels que le travail des enfants, le mariage précoce et la séparation familiale.

Sécheresse : aggravation des besoins humanitaires

Le pays fait face à une situation d'urgence due à la sécheresse la plus longue et la plus grave depuis au moins 40 ans, entraînant de graves pénuries d'eau et de nourriture, des récoltes compromises et des pertes importantes de bétail dans plusieurs régions. Le faible niveau de financement de l'aide humanitaire aggrave la crise. Selon le *Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies* (OCHA), en 2025, 6 millions de Somalien-ne-s avaient des besoins humanitaires.

4 PRATIQUE DES AUTORITÉS SUISSES

Taux de protection. Selon les [chiffres du SEM](#), 1 825 Somalien·ne·s ont déposé une demande d'asile entre le 1^{er} janvier et le 30 novembre 2025. Le taux d'octroi de l'asile était de 12 % tandis que le taux de protection (décisions positives + admissions provisoires) était de 53,3 %. Le taux d'octroi de l'asile ajusté (sans non entrée en matière NEM) était de 20,9 % et le taux de protection était de 92,9%.